LES AUTRES GRÈVES

LE BILAN DE LA GREVE DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

De la « Libre Parole » :

On sait que la récente grève des mineurs du Pas-de-Calais fut déclenchée par les mineurs de Maries, sans aucun motif.

Qu'a-t-elle coûté?

A raison d'un déficit de production de 30.000 tonnes par jour, qui ont dû être remplacées par du charbon anglais (dans la mesure où on en a trouvé), c'est une perte quotidienne pour le pays de neuf millions de francs, puisque le charbon anglais est à 300 fr. la tonne.

Les salaires perdus par les mineurs sont au minimum de 1.200.000 francs par jour, soit, pour deux semaines, respectivement : 108 millions et 14 millions et demi de francs.

L'EMPIRE DES AIRS

La mort dramatique du général Laperrine

Nous avons dit que le général Laperrine a été trouvé mort à 120 kilomètres de Tin-Zaouten.

Le général Laperrine a été blessé au moment de l'atterrissage, provoqué par le capotage de l'avion. Il est mort des suites de ses blessures. Il avait une épaule et plusieurs côtes fracturées. Souffrant horriblement, ne pouvant pas s'alimenter, le général Laperrine est mort d'épuisement, malgré tous les efforts faits par l'adjudant Bernard et le mécanicien Vasselin pour trouver du secours. Pendant deux jours ils ont erré, cherchant de l'aide, mais ils n'ont pu s'orienter. Néanmoins, ils ne perdaient pas de vue la place où était tombé le général Laperrine, et, désespérant de trouver le secours qu'ils cherchaient, ils sont revenus auprès de leur appareil. C'est là que le lieutenant [illegible] venus, mais [illegible] forces, bien près de subir l'horrible sort du malheureux général Laperrine.

La mort du général Laperrine est une très grande perte pour la France. Cet officier connaissait admirablement l'extrême Sud-Algérien. C'est sur sa demande et afin de se renseigner mieux encore sur le Sahara, qu'il avait pris part à l'expédition aérienne.

LE CONCOURS

des Familles nombreuses du Nord aux Armées

Pour le concours des Familles nombreuses, il est fait appel :

1° Aux pères et mères de famille composées au moins de cinq enfants et ayant eu deux fils ou gendres mobilisés ;

2° A tous ceux que passionne l'intérêt de la natalité et que préoccupe la dépopulation.

Aux premiers on demande d'envoyer leur nom au Secrétariat du Comité d'organisation, 2, rue de la Gare, à Roubaix, où ils seront inscrits pour un prix à décerner à tous les chefs de familles nombreuses du département.

Aux seconds, il est demandé d'apporter à ce concours leur aide financière, afin qu'il soit distribué à ces intéressantes familles des prix de 200 francs. Nous donnons plus loin la liste des souscriptions, qui bientôt atteindra 120.000 francs.

Nous insistons auprès de toutes les femmes de cœur, pour que toutes apportent leur obole, si petite soit-elle, à cet hommage de gratitude et d'admiration en faveur des familles nombreuses, qui, pour la défense nationale et la libération de nos régions envahies, ont envoyé aux armées un grand nombre de leurs fils.

Nous prions ces femmes de cœur de rechercher autour d'elles celles qui, par leur situation sociale humble ou élevée, doivent se faire inscrire pour participer au concours. Nous leur demandons aussi de s'adresser à tous ceux qui peuvent favoriser l'œuvre par leurs dons, si modestes soient-ils. Que cette union du Nord en faveur de nos soldats marque soit pour nous la continuation de l'union magnifique qui a fait notre force devant l'ennemi.

Le Comité organisateur a songé aussi à provoquer dans chaque société du département des souscriptions populaires, dont l'initiative serait prise par les diverses sociétés de combattants, de mutilés, par les sociétés sportives et mutuelles. Ces sociétés recueilleraient les souscriptions de leurs adhérents, et ces apports modestes, mais nombreux, fussent-ils de quelques centimes, permettraient de constituer des prix qu'on désignerait : Prix des Combattants de X... Prix des Mutilés de X...

A ce beau mouvement de solidarité, le Comité voudrait associer tous les établissements d'enseignement, facultés, collèges, écoles primaires, etc. Les prix seraient désignés par le nom du collège ou du lycée. Toute personne qui a offert mille francs pourra donner son nom à cinq prix de 200 francs. Chaque prix de 200 fr. sera distribué au nom du donateur.

De grandes fêtes se préparent, qui seront présidées par M. Isaac, ministre du Commerce, président de « La plus Grande Famille ». Nous parlerons ultérieurement de cette démonstration patriotique qui groupera autour du Comité tous ceux qui auront donné et tous ceux qui recevront.

Nous commençons la publication des listes de souscriptions, qui se montent déjà à plus de 125.000 francs :

Union des Œuvres de Guerre de Roubaix-Tourcoing, 10.000 fr.; M. Jules Lorthiois, de Tourcoing, 10.000 fr.; Anonyme de Roubaix, 10.000 francs; MM. Wattinne-Bossut, de Roubaix, 5.000 francs, Masurel et fils, 5.000 fr.; Edouard D'Halluin, 2.000 fr.; Alfred Motte et Cie, 2.000 francs; Alfred Motte fils, 2.000 fr.; Motte et Porisse, 2.000 fr.; Maison Vanoutryve, 2.000 fr.; Motte-Blanchot, 2.000 fr.; Etienne Motte et Cie, 2.000 francs.

Mgr Charost, évêque de Lille, 1.000 fr.; Conseil général du Nord, 1.000 fr.; « Journal de Roubaix, 1.000 fr.; Banque Clairin et Cie, de Lille, 1.000 fr.; Association des Familles nombreuses de Roubaix, 1.000 fr.; Société anonyme d'Impression, 1.000 fr.; MM. Ternynck frères, de Roubaix, 1.000 fr.; Mme Albert Motte, 1.000 fr.; Mme Alfred Motte-Scrépel, 1.000 fr.; Crédit du Nord, 1.000 fr.; MM. Louis Glorieux et fils, 1.000 fr.; Filature de Maufait, 1.000 fr.; M. Motte-Marquette, 1.000 fr.

Fédération Régionale des Œuvres d'Après-Guerre, de Roubaix, 500 fr.; Chambre de Commerce de Roubaix, 500 fr.; Chambre de Commerce de Tourcoing, 500 fr.; M. Eugène Mathon, de Tourcoing, 500 fr.; M. Achille Glorieux, de Roubaix, 500 fr.; M. Edouard Toulemonde, 500 francs; M. P. Toulemonde, 500 fr.; M. Jules Porisse, 500 fr.; M. Jules D'Halluin père, 500 fr.; Mme Alfred Motte-Ternynck, 500 fr.; M. Robert Motte, 500 fr.; M. Georges Masurel, 500 fr.

M. Eugène Motte, 500 fr.; M. Fernand Motte, 500 fr.; M. Florimond Wattel, 500 fr.; M. Leclercq-Huet, 500 fr.; M. Motte-Bossut, 500 fr.; M. Toulemonde-Destombes, 500 fr.; Mme Maurice Dubrulle, 500 fr.; Anonyme d'Oxelaere, 500 francs; MM. Auguste et Georges Wattinne, 500 francs; M. Victor Réquillart, 400 fr.; M. Crespel, député du Nord, 300 fr.; « Dépêche », de Lille, 300 fr.; M. Louis Dubar, 300 fr.

Banque de France, 300 fr.; MM. Tourraille et Cie, 300 fr.; M. Grandvarlet, 250 fr.; M. P. Fort, 250 fr.; M. Desbonnets, 250 fr.; Comité de Quesnoy, 250 fr.; Banque Régionale du Nord, 200 fr.; M. René Wibaux, de Roubaix, 200 fr.; M. Louis Sion, de Tourcoing, 200 fr.; M. Fernand Dewavrin, de Tourcoing, 200 fr.; Lieutenant Aymard, de Roubaix, 200 fr.

M. Louis Lorthiois, de Tourcoing, 200 fr.; Combattants de Tourcoing, 200 fr.; Mutilés de Tourcoing, 200 fr.; M. Pollet-Rasson, de Roubaix, 200 fr.; M. Edouard Vernier, 200 fr.; Mme Edmond Lefebvre, 200 fr.; M. Léon Scrépell, 200 francs; M. Jules D'Halluin fils, 200 fr.; M. André Meillassoux, 200 fr.; M. Lucien Noblet, 200 fr.; M. Raphaël Porisse, 200 fr.; Mme Thibeau, 200 francs; M. Etienne Motte, 200 fr.

M. René Masurel, 200 fr.; M. Clément Dazin père, 200 fr.; M. Leclercq-Motte, 200 fr.; M. Théodore Hannart, 200 fr.; M. Hannart, 200 fr.; Mme Eugène Masurel, 200 fr.; M. Victor Valentin, 200 fr.; M. Grousseau, député du Nord, 200 francs; M. Rigot-Dubar, de Lille, 200 fr.; MM. M. et G. Duries, de Bourbourg, 200 fr.; M. René Faure d'Oxelaere, 200 fr.; M. Masselis, conseiller général, 200 fr.; Paroisse d'Oxelaere, 200 fr.

M. G.-W. Richardson, 200 fr.; M. Emile Muteau, 200 fr.; M. Vignolle, 200 fr.; MM. Elorin et Tiberghien, 200 fr.; MM. Bayart frères et neveux, 200 fr.; M. Léon Dazin, 200 fr.; Société mutuelle, 200 fr.; M. Joseph Courouble, 200 fr.; Mme Blanchot, 200 fr.; Comité de Linselles, 135 francs; Anonyme d'Oxelaere, 100 fr.; M. des Rotours, député du Nord, 100 fr.

M. Vandamme, député du Nord, 100 fr.; M. Plichon, sénateur, 100 fr.; M. Ch. Guggenheim, de Roubaix, 100 fr.; M. Selosse, 100 fr.; M. Albert Meillassoux, 100 fr.; M. Degallaix, 100 fr.; M. Louis Delescluse, 100 fr.; MM. César et Jos. Pollet, 100 fr.; M. A. Verspieren, 100 fr.; M. Emile Eloy, 100 fr.; M. Charles Toulemonde, 100 francs; M. Pierre Nollet, 100 fr.

M. Ernest Réquillart, 100 fr.; M. Fontaine, 100 fr.; M. Victor Despature, 100 fr.; M. Eugène Rasson, 100 fr.; M. Henry Mulliez, 100 fr.; Mme Emile Eloy, 100 fr.; M. Fernand Sartorius, 100 francs; M. Paul Leroux, 100 fr.; M. Petit-Dupire, 100 fr.; M. Poissonnier, notaire, 100 fr.; M. Maurice Muteau, 100 fr.; M. Alfred Delcourt, 100 francs.

M. Pierre Roussel, 100 fr.; M. Malot, maire de Cassel, 100 fr.; M. Deschodt, adjoint au maire de Cassel, 100 fr.; Succursale des Galeries Lafayette, 50 fr.; M. Eugène Meillassoux, 50 fr.; M. André Lepoutre, 50 fr.; M. Henry Duhly, 50 fr.; M. Eugène Ernoult, 50 fr.; M. Faulkner, de Croix, 50 fr.; M. Charles Masure, 50 fr.; M. André Bayart, 20 fr.; Anonyme, 20 fr.; M. Brière, de Croix, 20 fr.

Total .... 91.845 fr.

LE CONCOURS DE DIPLOMES

Le Comité organisateur nous prie d'annoncer qu'à la demande de plusieurs artistes participant au concours organisé pour l'établissement d'un diplôme à distribuer aux lauréats, il a été décidé que les projets seraient reçus jusqu'au 10 avril au lieu du 25 mars comme primitivement fixé.

Plusieurs projets des plus intéressants sont déjà parvenus au Comité-Directeur et nul doute qu'une noble émulation prévaudra parmi nos artistes régionaux, de façon à ce que ce diplôme constitue pour ceux qui en seront les bénéficiaires un souvenir vraiment digne des sentiments que l'on aura voulu glorifier.

M. MIDOL AVOUE que la Grève des Cheminots fut révolutionnaire

LE CAS D'UN CHEMINOT DE TOURCOING

Lundi s'est ouvert, à Roanne, le 3e congrès de l'Union des Syndicats du P.-L.-M. Le congrès s'est improvisé en tribunal pour juger le conducteur Simonin, de Tourcoing, qui a fait défection pendant la dernière grève. Le syndicaliste Tory a prononcé contre lui un réquisitoire des plus violents; il lui a reproché notamment de s'être habillé en «Guignol» pour répondre à l'ordre de mobilisation. « Le devoir du vrai syndicaliste, a-t-il dit, était de déchirer cet ordre pour rester fidèle à la parole donnée. »

L'assemblée a voté l'expulsion de Simonin, mais celui-ci a refusé de quitter la salle et le président a fait nommer une commission qui doit le juger à nouveau.

M. Midol, secrétaire général, a fait ensuite un long exposé de la genèse du mouvement syndicaliste du P.-L.-M. Depuis le 1er mai 1919, dit-il, nous avons songé à la grève, c'est-à-dire à l'action contre les Compagnies ; il fallait qu'un réseau marchât et c'est le P.-L.-M. qui a été désigné. Il déclare que les motifs de la grève furent le statut personnel et l'échelle des traitements, mais il ne peut s'empêcher d'avouer qu'il y eût aussi des raisons purement révolutionnaires.

L'orateur fait l'historique des étapes de la grève, et il déclare que M. Bidegaray était gravement malade lorsqu'il alla lui rendre visite pour s'entendre avec lui sur le mouvement.

En terminant, il pose une question à l'assemblée : « C'est à vous de juger si la situation était assez grave pour prendre la décision adoptée. »

M. Chauvet, membre du conseil fédéral, répond à M. Midol. Il ne voudrait pas qu'un syndicat déclenche la grève sans consultation préalable de l'organisme central. Le mouvement dernier, a-t-il dit, a été magnifique, mais M. Midol a été dépassé par les événements et a été obligé de déclencher la grève sous sa responsabilité personnelle.

L'orateur se demande si, dans l'avenir, un seul homme pourra, après s'être concerté avec quelques amis, faire un mouvement général.

« Il y a des dangers contre lesquels nous devons nous prémunir. »

Quelques cris s'élèvent : « Il a bien fait. »

M. Chauvet continue :

Il a bien fait parce que le mouvement a réussi mais si, contrairement à ce qui s'est heureusement produit, le mouvement avait échoué, ceux qui l'applaudissent aujourd'hui, ne seraient pas les derniers à lui jeter la pierre. Il faut, à tout prix, observer la discipline syndicale. M. Midol n'a jamais averti la Fédération de son intention de déchaîner la grève. Nous estimons que vous n'avez pas apporté toute la bonne volonté pour arriver aux résultats que nous attendions à la Fédération.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

Transfert de prévenus d'intelligences, de la Citadelle à la maison d'arrêt

En exécution de l'arrêt de dessaisissement pris récemment par la Cour de cassation, six prévenus d'intelligences avec l'ennemi ont été transférés mardi après-midi de la Citadelle à la maison d'arrêt de Lille. Signalons parmi eux, Valcke Gustave, garde-champêtre de Neuville-en-Ferrain. M. Merchier, juge d'instruction, que le procureur de la République a chargé de ces affaires, leur a fait subir l'interrogatoire d'identité. Les 280 dossiers transférés au Parquet civil constituent pour celui-ci un énorme surcroît de besogne. Il n'y a en effet qu'environ 90 affaires dont l'instruction soit close ou sur le point d'être terminée. Il en reste 190 environ qui sont seulement à étudier et dont l'examen, surajouté à la pléthore actuelle d'affaires civiles, fait prévoir un véritable encombrement si des dispositions ne sont prises pour y remédier.

Il y aurait intérêt à liquider le plus tôt possible ces affaires dont certaines traînent depuis trop longtemps et d'autres sont justiciables d'un non-lieu en l'état actuel de la législation. La juridiction civile ne peut en effet connaître que des crimes d'intelligences avec l'ennemi, la loi d'avril 1915 punissant le commerce avec l'ennemi n'ayant été promulguée en pays envahi qu'en novembre 1918. Va-t-on poursuivre devant les assises pour crime d'intelligences avec l'ennemi certaines affaires banales de dénonciation que le législateur n'entendait certes pas viser par la loi de 1830?

Pour la mise au point de toutes ces questions et l'examen des nombreux dossiers, on envisage au Palais la création au moins temporaire d'un nouveau cabinet qui se spécialiserait utilement.

NOS BRAVES

Médaille militaire

ROUBAIX

— M. Fernand BERANGER, soldat, 16e R.I., Croix de guerre, Médaille militaire posthume :

« Le 17 décembre 1914, à Bixschoote, sous un feu violent d'infanterie, a transmis des ordres à son chef de section; blessé au pied pendant l'exécution de sa mission, a été tué au moment où il rendait compte à son commandant de compagnie. » A été cité. — Rue de Lille, 106.

LEERS-NORD

— M. Arthur REYNHOUT, 51e R.I., Médaille militaire posthume, citation :

« Soldat courageux et dévoué, qui a toujours vaillamment fait son devoir. A trouvé une mort glorieuse, le 4 septembre 1916, à Belloy-en-Santerre. A été cité. »

VENTES DE LAINES A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 22 mars.

L'animation est très grande. Les mérinos sont 10 à 15 o/o plus élevés qu'au début de cette série, suivant qualités. Les croisés sont 5 o/o plus chers.

Les ventes de laines à Tourcoing

Enchères très animées. La participation de quelques acheteurs anglais a fait obtenir des prix très élevés pour les lots de déchets mérinos qui ont atteint jusque 51 fr. 65 pour un lot de mèches mérinos noires. Quelques lots de balayures qui n'étaient que faiblement disputés par les acheteurs de la place ont été retirés vis-à-vis des bas prix offerts. En général, le mérinos très disputé, les communs moins demandés.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 24 MARS :

Aujourd'hui, saint Gabriel; demain, Annonciation.

84e jour de l'année.

Soleil : Lever, 6 h. 45; coucher, 19 h. 08.

Lune : Nouvelle lune du 20. Premier quartier, le 27.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques, ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

A 20 h. 15 : « Aperçu d'ensemble de la question sociale », par Me Victor Diligent, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

LA QUESTION DU GAZ

Une inexactitude s'est glissée dans notre compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 22 mars, séance au cours de laquelle a été votée l'augmentation du prix du gaz.

Ce n'est pas deux centimes par dix francs de variation du taux de la tonne de charbon, qu'il faut lire, mais deux centimes et demi, soit deux millimes et demi par mètre cube et par franc de variation du taux du charbon.

Quant au prix de base de 45 centimes, il correspond à un prix de 120 fr. la tonne pour le charbon, mais ce prix du charbon vient de subir une hausse assez importante qui fera varier le prix du gaz dans les proportions indiquées ci-dessus.

Tous les trois mois, les cours du charbon seront vérifiés et le prix du gaz établi en conséquence.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, vente libre de : Eau de Javel et brosses, beurre salé de Normandie à 13 fr. le kilo; fromage de Hollande et Chester, 9 fr. le kil.; beurre frais de Normandie, 16 fr. le kilo; œufs frais, 0,45 pièce; pommes, 0.45 le kil.

VIN ROUGE, 1.76 le litre

Mercredi 24, de 8 à 11 h., 14e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 15e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE (3 kil. par pers.), pour 1.15

Mercredi 24, de 8 à 11 h., 5e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 6e jaunes et vertes.

SECOURS AUX ASSISTES. — Les anciens bureaux de la rue de Tourcoing, rue Pellart et boulevard de Paris étant supprimés, les prochains paiements se feront rue de l'Hospice, salle des fêtes, dans l'ordre ci-dessous :

Mercredi 24, à 8 h., 14.801 à 14.600; à 9 h., 14.601 à 14.900; à 10 h., 14.901 à 15.200; à 11 h., 15.201 à 15.500.

Jeudi 25, à 8 h., 60.001 à 60.400; à 9 h., 60.401 à 60.700; à 10 h., 60.701 à 61.000; à 11 h., 61.011 à 61.200; à 2 h., 61.201 à 61.450; à 3 h., 61.451 à 61.650; à 4 h., 61.651 à 61.900.

Vendredi 26, à 8 h., 61.901 à 62.200; à 9 h., 62.201 à 62.650; à 10 h., 62.651 à 63.000; à 11 h., 63.001 à 63.100; à 2 h., 63.401 à 63.800; à 3 h., 63.801 à 64.100; à 4 h., 64.101 à 64.300.

Les personnes qui travaillent et qui ne déclareraient pas leur salaire sont passibles de poursuites. Le paiement sera fait aux chefs de famille seulement qui ne pourront se faire remplacer. Les retardataires ne sont plus payés et rayés des listes de contrôle. Les assistés devront se munir de leur bulletin de salaire signé qui sera vérifié avant paiement.

LES SECOURS AUX REFUGIES. — Les personnes se considérant en droit de continuer à toucher les secours devront se présenter Grand'Rue, 31 bis, munies de : 1. Feuille de maison; 2. Pièces d'identité; 3. Feuille d'admission actuelle; 4. Carte de salaire s'ils travaillent, ou attestation d'inscription à l'Office de placement s'ils ne travaillent pas.

Mercredi 24 mars, matin, 701 à 900; soir, 901 à 1100; Jeudi 25 mars, matin, 1101 à 1200; soir, 1201 à 1300; Vendredi 26, matin, 1301 à 1450; soir, 1451 à 1550; Samedi 27, matin, 1551 à 1600; soir, 1601 à la fin.

LA « FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS » A FAIT PARTICIPER A L'EMPRUNT NATIONAL DEUX DE SES ADHERENTS LES PLUS MERITANTS. — On sait qu'à l'occasion de son assemblée générale du 21 mars, qui fut une si imposante manifestation de la fraternité française inscrite dans son titre, la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens » avait fait tirer au sort, entre ses 8.500 adhérents, deux titres de rente de 25 francs (500 fr. de capital remboursable à 750 fr.) chacun, de l'Emprunt national 1920.

L'un, tiré entre les remplaçants des époux ou fils tués a été gagné, comme nous l'avons déjà dit, par Mme Vve Valère Baudouin, 9, rue Delespaul, à Roubaix, remplaçante de son fils tué; l'autre, tiré entre tous les anciens combattants adhérents, a été gagné par la carte n° 5.023. L'heureux possesseur est un des premiers adhérents de la Section de Wattrelos, M. Hector Dutrieux, demeurant actuellement à Roubaix, rue du Fort, 114, cour Locufier, 1. Réformé n° 1, tailleur de pierre ne pouvant plus exercer son métier, ses yeux ayant été atteints par gaz asphyxiant.

Le sort a bien secondé la généreuse pensée dont il faut féliciter la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens ».

COURS SOCIAUX. — Le deuxième Cours social aura lieu aujourd'hui mercredi 24 mars, à 20 h. 1/4, à la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

M. Victor Diligent, docteur en droit, donnera un « Aperçu d'ensemble de la question sociale ».

LA MACHINE A ECRIRE « OLIVER » n° 10 comporte 96 caractères au lieu de 84. C'est la machine créée spécialement pour les besoins des architectes, ingénieurs, agents d'assurances, maisons commerciales et industrielles correspondant avec les pays étrangers. Ses douze lettres ou signes supplémentaires en font une machine absolument complète pour l'exécution de tous travaux de chiffres et de correspondance. Demander renseignements détaillés et specimens d'impression à l'agence directe de THE OLIVER TIPEWRITER C°, 84, rue Nationale, à LILLE. 48005d

UN JEUNE ROUBAISIEN VICTIME D'UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Un jeune homme de Roubaix, Elie Roussel, employé des Postes à la gare de l'Est, à Paris, appartenant à la classe 1920, rejoignait dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, son corps d'affectation au 81e d'artillerie lourde, à Metz, lorsqu'il eut l'imprudence, entre Dormans et Epernay, de se pencher hors de la portière pour parler à l'un de ses camarades. Il fut malheureusement atteint à la tête par un train qui roulait en sens inverse. Grièvement blessé, il fut transporté dans un hôpital mais mourut quarante-huit heures plus tard des suites de sa blessure. Son corps sera ramené à Roubaix jeudi après-midi, d'où il sera dirigé au cimetière pour y être inhumé. Les parents de M. Roussel demeurant rue du Tilleul, 120.

SALLE D'ARMES A. Dubar père et fils, 5 bis, rue du Grand-Chemin, Rx. Fleuret, épée, gymnastique rationnelle, préparation militaire. Professeur: A. Dubar fils. Leçons à la salle ou à domicile. 47812

DECOUVERTE D'UN NOYE, AU QUAI DU SARTEL. — M. Buchart, commissaire de police du cinquième arrondissement, a fait transporter à la morgue de l'hôpital le cadavre d'un inconnu qui a été retiré du canal, quai du Sartel, mardi matin.

Il était vêtu d'un veston noir, d'un pantalon de velours à côtes marron foncé, d'un chandail noir avec cravate en laine noire, d'une chemise en couleur rayée noir et blanc, d'une ceinture de flanelle grise et chaussée de souliers à lacets.

Dans les poches des vêtements se trouvaient une dizaine de francs en billets et un portrait de femme avec l'inscription suivante : « Souvenir de ta petite Claude qui t'aime. — Margot. »

Le corps, qui paraît avoir séjourné quelques jours dans l'eau, sera examiné par M. le docteur Debuchy.

HALLE FLIPO. — En vente, un wagon figues, 2 fr., et dattes, 2 fr. le kg; un wagon haricots, 1 fr. 50 le kg; harengs, 20 et 25 cent. pièce; Camembert, 2.10; Gruyère, Hollande, 10 et 11 fr. le kg; œufs, 0,45; beurre, 14,50; extra, 15,80; vin, 2,00 et 2,25; confiture, 3,50. 47808d

VOL DE VELO. — Mardi, vers 14 h. 30, pendant que le jeune Depelchin Gaston, 15 ans, apprenti ébéniste, demeurant Grand'Rue, 82, se trouvait dans les bureaux de la petite vitesse à la gare de Roubaix, un malfaiteur lui enleva son vélo d'une valeur de 450 francs. Plainte a été déposée entre les mains de M. Richard, commissaire de police du premier arrondissement.

ARRESTATION POUR REBELLION ENVERS LES AGENTS. — Les agents de police Smet et Meurisse ont arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure, rue de Tourcoing, un homme qui, s'amenant sur eux, voulait les frapper. C'est un nommé Dendooven Jules, 25 ans, voiturier, demeurant à Tourcoing, rue Claude Bernard, 38.

Il a été transféré à Lille à la maison d'arrêt.

MENUS FAITS. — Pour avoir laissé danser dans leurs établissements sans autorisation, deux cabaretiers, MM. Constant Randau, boulevard Gambetta, 100, et Louis Pau, rue de Tournai, 14, ont été l'objet de contraventions.

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — L'assemblée générale de mars a été suivie par de nombreux adhérents, au siège de l'Union, Café Beausire. Un membre du bureau a fait une causerie sur l'utilité de l'Union, sur les buts qu'elle devait poursuivre et fait appel aux sociétaires pour que le nombre d'adhérents soit rapidement porté au double de ce qu'il est actuellement.

L'assemblée a marqué par son approbation que tels étaient ses buts et intentions. Elle a fixé l'assemblée mensuelle au deuxième samedi du mois. Une tombola gratuite a fait plusieurs heureux.

WATTRELOS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni mardi soir, sous la présidence de M. Briffaut, maire; assisté de MM. Lecomte et Raimbaut, adjoints. La séance est ouverte à 18 h. 45; dix-sept conseillers sont présents.

Un crédit complémentaire de 13.500 fr. pour 1919 est voté au profit de l'hospice. Afin de combler le déficit de 1919 et de parer aux premières dépenses de 1920, une avance de fonds de 85.000 fr. demandée par l'administration des hospices est également accordée.

Une discussion animée s'engage à propos des travaux à effectuer à l'hospice et à l'hôpital à laquelle prennent part MM. Vandendriessche, Briffaut, Blanckaert, Dobigies, Lecomte et Watteau. M. Vandendriessche demande ce que les fonds actuellement disponibles soient employés à effectuer des réparations urgentes. M. Dobigies objecte que les travaux en cours antérieurement ont été interrompus par ordre préfectoral, et que les fonds ne peuvent être utilisés qu'après autorisation des diverses administrations (préfecture, mairie). M. Vandendriessche fait remarquer que des mesures auraient dû être prises dès le printemps dernier. D'après M. Dobigies, des démarches multiples ont été faites qui n'ont pas abouti.

Une somme de 806.500 fr. est nécessaire pour les travaux à entreprendre et la ville ne pouvant, faute de ressources suffisantes, disposer de cette somme, il sera fait appel, selon la loi, au produit des Jeux et du Pari Mutuel. Une subvention sera également demandée à l'Etat. Après délibération, les conclusions du rapport sont adoptées.

Diverses augmentations seront incorporées dans le tarif de l'octroi lors de la prochaine séance et soumises à l'ordre du jour, en vue d'augmenter les ressources communales.

Le traitement du personnel de la police est revisé, et une indemnité d'habillement accordée.

La subvention demandée par la « Mutuelle Wattrelosienne » est acceptée, ainsi que l'indemnité de 2 fr. par jour allouée au moniteur d'instruction physique dans les écoles.

Une demande d'avance par l'Etat de 180.000 fr. pour mars 1919 est votée.

Approbation est faite ensuite des marchés de gré à gré, autres que ceux passés avec le Comité de Ravitaillement [illegible] demandent qu'une commission de contrôle soit établie pour ces marchés.

La proposition tendant à faire procéder au déblaiement par l'Etat des immeubles détruits par faits de guerre est approuvée, ainsi que des réparations diverses à l'Hôtel de Ville, à l'église Saint Maclou et autres propriétés communales.

En vue de la transformation du pont du Sartel qui est fixe en pont mobile, l'ouverture d'une rue s'impose. Le projet est adopté.

La séance publique est levée à 20 h. 30, après quoi le Conseil délibère à huis-clos sur diverses questions.

LA LEGION D'HONNEUR POSTHUME A UN WATTRELOSIEN. — Une notification vient d'être adressée à M. et Mme François Larivière, 74, rue du Bureau, attribuant la Légion d'honneur à la mémoire de leur fils, Auguste Larivière, mort au champ d'honneur.

Sous-lieutenant en 1914, il s'engagea avec la promotion de «La Grande Revanche». D'un dévouement admirable, il tomba victime de son courage, le 9 mai 1915, à Roclincourt. La citation suivante accompagnait la décoration :

« Etant en traitement, a demandé à participer à une attaque. A enlevé très brillamment sa section, est parvenu à occuper un entonnoir près des tranchées ennemies, où il est glorieusement tombé, donnant à tous le plus bel exemple de vaillance et d'abnégation. »

A M. et Mme François Larivière, qui peuvent être fiers d'un tel fils, nous adressons nos plus sincères félicitations.

RAVITAILLEMENT. — Jeudi 25, numéros 1.921 à 1.952, à 6 h. 41; 1.953 à 1.984, à 7 h.; 1.985 à 2.016, à 7 h. 15; 2.017 à 2.048, à 7 h. 30; 2.049 à 2.080, à 7 h. 45; 2.081 à 2.112, à 8 h.; 2.113 à 2.144, à 8 h. 15; 2.145 à 2.176, à 8 h. 30; 2.177 à 2.208, à 8 h. 45; 2.209 à 2.240, à 9 h.; 2.241 à 2.272, à 9 h. 15; 2.273 à 2.304, à 9 h. 30; 2.305 à 2.336, à 9 h. 45; 2.337 à 2.368, à 10 h.; 2.369 à 2.400, à 10 h. 15; 2.401 à 2.432, à 10 h. 30; 2.433 à 2.464, à 10 h. 45; 2.465 à 2.496, à 11 h.; 2.497 à 2.528, à 11 h. 15; 2.529 à 2.560, à 11 h. 30. — Retardataires à 11 h. 45.

CONSULTATION de NOURISSONS au Touquet, école de filles, jeudi 25, à 10 heures.

LANNOY

SECOURS TEMPORAIRES. — Paiement mercredi 24, de 17 h. 30 à 19 h., salle de la Mairie. La période étant de 28 jours, on est prié de se munir de monnaie. L'état des réfugiés n'est pas rentré, le paiement est remis à une date ultérieure.

LYS

CONSULTATION DES NOURRISSONS jeudi 25, à 14 heures, à l'école des garçons.

LEERS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira samedi 27 mars, à 19 heures. A l'ordre du jour : 1. Tarif des inhumations au cimetière. — 2. Entretien des bâtiments communaux ; marché de gré à gré. — 3. Vote de crédits en attendant le budget régulier. — 4. Assistance aux vieillards, infirmes, incurables et femmes en couches. — 5. Eclairage au gaz; modification au contrat.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Concordia-Harmonie. — Répétition aujourd'hui, à 20 heures, et le vendredi 2 avril, au lieu du mercredi 31 courant. Communication.

— Cercle Orphéonique Les XL. — Ce soir, à 19 heures, répétition générale des chœurs pour le concert de samedi prochain. Les anciens sociétaires sont invités à cette répétition. Il leur sera remis, au local, des cartes d'entrée pour leurs familles.

ROUBAIX. — Orchestre du Grand Théâtre-Hippodrome. — Jeudi 25 et vendredi 26, à 20 h., répétitions générales; service opéra, grand orchestre.

— L'Association Amicale et Professionnelle des contremaîtres et surveillants du textile porte à la connaissance de ses adhérents que le vote du dimanche 21 mars, a donné le résultat suivant :

Refus du sursalaire de 1 fr. par enfant; acceptation des conclusions de la commission officielle du prix du coût de la vie, soit: la multiplication des salaires d'avant guerre par le coefficient de l'augmentation du prix du coût de la vie de 1914 à 1920. Les détails du vote sont affichés aux sièges.

TOURCOING. — La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau. — Mercredi à 20 h., répétition pour toutes les parties.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 24 MARS :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 21.651 à 21.750, et de 2 à 6 h., numéros 21.751 à 21.850.

A LA GARE PRINCIPALE

Le Trafic de la Grande Vitesse

PERIODE FEVRIER-MARS

Le trafic de la grande vitesse de notre gare principale pendant la période du 16 février au 14 mars a donné les résultats ci-après :

Voyageurs, 24.105 avec une recette de 131.096 fr.; bagages, chiens, finances, 3.364 francs ; messageries, 19.816 fr.; denrées, 3.334 fr., soit un produit total de 157.610 fr. La période précédente avait donné les chiffres suivants : voyageurs, 20.804 avec une recette de 126.067 fr. Bagages, chiens et finances, 2.879 fr.; messageries, 14.936 fr.; denrées, 2.226 fr., soit un produit total de 146.108 fr.

Cette dernière période de février-mars accuse donc une augmentation de recettes de 11.502 fr.

En raison du relèvement des tarifs qui eut lieu le 23 février, la Compagnie devait avoir un excédent de recettes d'un tiers environ supérieur sur la période précédente. Les événements de grèves sont cause que cet excédent n'a pas été atteint. Des billets ont été délivrés sur les principales destinations Paris, Amiens, Arras, Libercourt, Béthune, et en majeure partie à des ouvriers belges.

D'autre part, le service de messageries, finances et postaux a donné les résultats suivants : enregistrements, messageries et finances, au départ 6.420, à l'arrivée 6.775. Tonnage messageries, au départ 705 tonnes, à l'arrivée 696 tonnes. Nombre de postaux, au départ 5.120, à l'arrivée 6.525. La période précédente avait donné les chiffres ci-après : nombre d'enregistrements, messageries et finances, au départ 5.440, à l'arrivée 4.728. Tonnage messageries, au départ 535 tonnes, à l'arrivée 474 tonnes; nombre de postaux, au départ 4.082, à l'arrivée 3.798. Si l'on compare ces chiffres avec les précédents, on constate une différence en moins dans les proportions suivantes : enregistrements, messageries et finances, au départ 980, à l'arrivée 2.047. Tonnage, messageries, au départ 170 tonnes, à l'arrivée 222 tonnes. Nombre de postaux, au départ 1.038, à l'arrivée 2.727. Si le rendement est médiocre, cette période, tant sur arrivages qu'expéditions, cette différence porte sur les autres réseaux qui n'ont presque pas fonctionné. Le trafic a été au contraire très intense sur le réseau Nord. Les expéditions consistent en tissus, laine filée, laine à matelas, fils, bonneterie et denrées.

La gare a reçu plus que de coutume des chevaux de course dirigés sur les lieux d'entraînement en Belgique.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIN ROUGE. — Conformément, Place Sébastopol. — Le mercredi 24 mars, litre par personne pour 1.75. — Secteur [illegible] numéros pairs de 8 à 9 heures; impairs de 9 à 10 h.; cartes roses [illegible] de 10 [illegible] de 11 à 12 h.; secteur 5, cartes grises, numéros pairs de 2 à 3 heures; impairs de 3 à 4 heures; cartes roses, numéros pairs de 4 à 5 h.; impairs de 5 à 6 h.

VOL DE CHARBON. — L'agent Dooringe a surpris à la gare aux marchandises deux gamins, Eugène Courtois, 15 ans, rue des Trois-Pierres, et Louis Varrasse, 16 ans, domicilié à Wattrelos, 20, rue St-Gérard, qui emportaient une chaque de 60 kilos de charbon. Les deux gamins ont été laissés en liberté, après rédaction d'un procès-verbal.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN DEPART D'ENFANTS CHETIFS POUR UN SANATORIUM DU MORBIHAN. — Mardi matin, vers neuf heures, 21 enfants chétifs, accompagnés de M. Fromont, directeur d'école à Rouges-Barres, ont pris le train à Lille, pour se rendre au sanatorium [illegible] de Kerpaene (Morbihan), où ils trouveront tout ce qui leur est nécessaire pour rétablir leur santé [illegible].

M. le Maire les accompagna à la gare et a remis à chacun des friandises qui furent accueillies avec joie par tout ce petit monde.

DE LA FONTE SUR LE PIED. — Un novateur, Henri Parpiet, 29 ans, rue Jacquet-Lefèvre, à La Madeleine, et travaillant pour M. Moncheller, fondeur à Marcq-en-Barœul, s'est brûlé au pied droit en coulant de la fonte. Le docteur Triart a constaté une incapacité de travail de douze jours.

COMINES

RETABLISSEMENT DE TRAIN. — Le Comité du canton de Quesnoy-sur-Deûle nous communique que, sur sa demande et celle de la municipalité de Comines, le train partant de Comines à 17 heures 31 et arrivant à Lille à 18 h. 34, est rétabli à partir de ce jour.

LILLE

EN SE DÉFENDANT, UN CABARETIER TUE SON AGRESSEUR, Rue des ETAQUES. — Lundi, vers 17 h. 30, un nommé Léon Bauters, âgé de 33 ans, et demeurant à Flers-Breucq, se présentait dans un cabaret de la rue des Etaques, 12, tenue par M. Van Assche. Il paraissait un peu surexcité, probablement par la boisson. Brusquement, il demanda au cabaretier de lui prêter 500 francs et, sans attendre davantage, le menaça d'un revolver. M. Van Assche, effrayé, se précipita sur Bauters et lui saisit le bras. Bauters résista et, dans la rixe, l'arme partit et une balle vint atteindre l'agresseur à la poitrine. Bauters tomba foudroyé.

M. Van Assche vint immédiatement se constituer prisonnier au poste du 3e arrondissement, où M. Desbordes, commissaire de police, après avoir enregistré sa déposition, le fit incarcérer. Le cadavre de Bauters a été transporté à la morgue.

LE TRAGIQUE INCENDIE DE LA RUE DU MARCHÉ. — Mort de la troisième victime. — M. Louis Carbonnier qui, au cours du tragique incendie de lundi, rue du Marché, s'était fait, en se sauvant, d'affreuses brûlures, notamment au ventre, est mort, dans la soirée de lundi, à 22 h. 30, à l'hôpital de la Charité, où il avait été transporté.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Mardi, à 10 heures et demie, a été célébré, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mariage de Mlle Paulette Grandvarlet, de Roubaix, avec M. André Pelletier, décoré de la croix de guerre, fils de M. et Mme Georges Pelletier, de Courroy-s./Thérain.

Avant de leur donner la bénédiction nuptiale, M. le chanoine Bataille, curé-doyen, prononça une délicate allocution.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Maury, son parrain, et pour le marié, M. le capitaine Pelletier, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle.

Au cours de la cérémonie, Mlle Madeleine Marcelli, 1er prix d'excellence du Conservatoire de Paris, la violoncelliste si distinguée, détailla avec art et finesse l'« Adagio de la Sonate pathétique », de Beethoven, et par son doigté merveilleux, fit valoir toutes les beautés du « Prélude » de Caix d'Hervelois.

M. Jean Wibaut, professeur à l'Ecole nationale de Musique de Tourcoing, interpréta le « Notre Père » de Büsser, « O Mysterium ineffabile », de Clerambault, et « Ave Maria » de Vidal. Dans ce dernier morceau, l'artiste si apprécié mit toute son âme, admirablement accompagné sur violoncelle par Mlle Marcelli.

Les orgues étaient tenues par M. Pierre Peers, organiste de la paroisse, qui exécuta une « Marche nuptiale » de Loret, et un « Grand Chœur », de Mailly. A l'Offertoire, dans une improvisation très heureuse, M. Peers déploya tout son talent d'artiste et fit valoir merveilleusement son excellent instrument.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX. — Saint-Martin. — Salut avec sermon à 18 h., jeudi 25. Absolution générale tertiaire.

— Notre-Dame. — Jeudi 25, à 7 h., messe du Saint-Sacrement.

— Sainte-Elisabeth. — Messe chantée en l'honneur du Saint-Sacrement, à 8 h., jeudi 25.

— Saint-Rédempteur. — Jeudi 25, fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge. A 8 h., messe du Saint-Sacrement. A 19 h. 30, salut avec sermon.

— Saint-Sépulcre. — Communion pascale des enfants de la Communion privée, le jeudi 25, à 7 h. 30.

— Saint-Antoine. — Jeudi 25, fête de l'Annonciation. Messes à 6 h. 30, 7 h., et 7 h. 30.

— Saint-François. — Jeudi 25, messe à 7 h. Salut à 7 h. 30 avec sermon.

— Saint-Michel. — Communion d'enfants, jeudi 25, à la messe de 7 h.

— Société Chorale de Notre-Dame. — Mercredi 24, à 20 h., répétition générale. Présence urgente.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

Par une magnifique solennité musicale à l'Hippodrome de Roubaix, la Société nationale « Le Choral Nadaud » célèbre le Centenaire de Gustave Nadaud.

Grâce à un délicat sentiment de piété filiale de notre célèbre orphéon « Le Choral Nadaud » envers son illustre président d'honneur et parrain Gustave Nadaud, et grâce à l'importance qui accompagne toutes les manifestations de la vitalité de la grande phalange artistique, le centenaire du bon, du délicieux poète et chansonnier roubaisien ne se passera pas sans avoir été marqué, dans sa ville natale, par une solennité littéraire et musicale digne de sa mémoire.

Félicitons le « Choral Nadaud » de ce beau geste; félicitons-le de la peine que ses dirigeants et ses membres se sont imposée pour lui donner une telle ampleur; félicitons-les tous du succès magnifique qui a répondu à leur effort et de l'accueil enthousiaste que la fête de mardi soir a reçue du grand public roubaisien. Aussi nous plaît-il de constater en passant, que la vertu est parfois récompensée, puisque le « Choral Nadaud » voit, par cette circonstance dans laquelle il n'a pensé qu'à remplir son devoir, le nombre de ses bienfaiteurs considérablement augmenté. Nous nous réjouissons des nouveaux moyens qui lui sont ainsi donnés de contribuer à l'éducation et au renom artistique de Roubaix; nous pouvons même dire, sans exagérer, de la France entière, puisque le « Choral Nadaud » justifie si parfaitement son titre, récent encore, de société nationale.

Son exécution d'hier en a donné une nouvelle preuve, combien éclatante! Le «Choral Nadaud» donnait deux des chœurs les mieux choisis pour mettre en valeur toute l'infinie variété de ses qualités: l'un, cette délicate et nuancée « Nuit d'été », de Laurent de Rillé, l'autre, le puissant et sonore « Chant du fer », de Xavier Leroux. Quelle merveille, cette imposante masse chorale, souple et palpitante, comme l'orgue et le [illegible] sous le geste du maître qui la dirige! Fière peut être une ville et jalouse de posséder un tel trésor d'expression musicale qui lui est envié par tant de cités. Le prestige de ce chef admirable J. Duysburgh, que l'on a revu hier avec tant de plaisir, toujours aussi jeune et plus maître que jamais de son art, a élevé le « Choral Nadaud » jusqu'à ce degré où il ne connaît plus de rival.

Le programme de la fête, extrêmement choisi, était complété par les noms d'artistes de grande valeur, à qui le public a donné tout le succès qu'ils méritaient. Il n'est personne qui n'ait été charmé, ému d'une joie d'art très pure, à entendre Mme Laute-Brun, de l'Opéra, donner d'une voix de soprano d'une grande beauté, les « Lucioles » de G. Brun, un fragment d'« Hérodiade » de Massenet, et le « [illegible] » donné » de Nadaud ; M. Maurice Maréchal, violoncelle-solo des Concerts Lamoureux, dans plusieurs morceaux, dont une « Sonate ancienne » (1756) de Breval, produit d'un sens raffiné d'un artiste qui fait passer son âme vibrante dans son art, d'une impression très heureuse. Un ténor de l'Opéra, doué d'un chaleureux organe et d'un généreux talent, put [illegible] dans le « Rêve de Manon », de Massenet, comme dans l'« Air de Paillasse », de Leoncavallo. Mais il nous faut également souligner la [illegible] de Mme Laute-Brun et de M. G. Dubois, dans le duo des « Saisons », de Reyer, qui souleva les ovations. Le talent de notre concitoyen M. Gustave Meyer s'harmonisa à merveille avec celui de ces artistes qu'il faut remercier de « Choral Nadaud » de nous avoir fait apprécier. La partie littéraire fut bien tenue par M. Conant, qui dit l'« Ode à Nadaud », de Rasse, Pasereau, et par Mlle Escalais et M. de Rious, tous deux de l'Odéon, qui surent rendre avec [illegible] une ravissante pièce en un acte, en vers, mêlée de couplets, de R. Gouty : « Le Joli Rôle ».

A. T.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Semaine de Pâques, jeudi 25 mars, « Louise », drame lyrique en 5 actes, de Gustave Charpentier, Mme Marguerite Charpentier, Mme B. Soriet, M. Carbelly, Mme Bianca Dubois.

Dimanche 28 mars, à 2 h. ½, en matinée dernière représentation de « Louise ». En soirée, « Les Cloches de Corneville ».

Lundi 29 mars, clôture de la saison, « La Cocarde de Mimi Pinson ».

— Maison des Œuvres. — Dimanche prochain, à 4 h. précises, représentation du « Courrier de Lyon », grand drame historique en 5 actes et 7 tableaux, interprété par le Cercle dramatique Saint-Eloy. Spectacle populaire qu'on peut avoir vu vingt fois qu'on aime à revoir encore. La location est ouverte à la Librairie Catholique, 18, rue de Tournai. Prix des places ordinaire.

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE MERCREDI 24 MARS Soirée à 7 h. ½.

La Cigarette, interprétée par Signoret; La Clef des Champs; Le Fils de la Nuit (dernier épisode); Et... débrouilles-toi. 47758d

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-51 Rx. CINEMA

Mercredi 24, soirée à 7 h. 30. Barabas. 47759d

Chronique de l'Enseignement

LA PROCHAINE SESSION DES BACCALAUREATS. — Dans les académies des départements, la date d'ouverture de la première session ordinaire des baccalauréats est fixée au jeudi 1er juillet 1920.

PRIX MODÉRÉS

MAC DONALD

Tailleur pour Dames et Messieurs

LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

DRAPERIES HAUTES NOUVEAUTÉS

de tout premier choix

COUPE et FAÇON IRRÉPROCHABLES 390

NORD

LE CONGRÈS DES CANTONNIERS DU NORD, tenu dimanche à Lille, a désigné M. Z. Muliez et D. Vanderaspel comme délégués au Congrès national à Paris, du 10 au 15 mai.

LES BOCHES NOUS RENDENT DES CHEVAUX. — Un train complet de chevaux, venant de Coblentz, est arrivé en gare d'Haubourdin. C'est le premier envoi sur les 30.000 chevaux qui doivent, d'ici trois mois, être mis à la disposition de nos cultivateurs. Il sera réparti dans le canton d'Haubourdin.

NI LUXE, NI FANTAISIE

de porter des talons WOOD MILNE si l'on tient à ne pas avoir des chaussures déformées par la marche et l'usure. Seuls les mots WOOD MILNE sur chaque talon vous préserveront des imitations de qualité inférieure. Gros : Tiberghien, 8, place Notre-Dame, Roubaix. 2644

BELGIQUE

LA CRISE DU FRANC

La livre sterling a valu à la Bourse de mardi 55 francs, le dollar 14.50, le florin 540, le franc suisse 240.

Signification de ces chiffres : hausse nouvelle du coût de la vie, nécessité du travail intense pour l'exportation et de l'économie!

Une nécessité du Printemps de la plus haute importance

est de maintenir plus qu'à toute autre époque le bon fonctionnement de l'intestin : les forces et la santé en dépendent. Les affections du sang proviennent de mauvaises digestions et de la constipation, les affections de la peau proviennent des affections du sang. La PILULE DE SANTÉ WALTER vaincra ces deux malaises et le sang redevenant pur, la peau se guérira d'elle-même.

La boîte : 2 fr. 20 impôt compris.

Pharmacie du Progrès, 163, Grande-Rue, Roubaix. Pharmacie du Fresnoy, rue du Fresnoy, Rx. 507